

FICHE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES VOIES D'ACCÈS ROUTIER AU PONT ROUTE-RAIL (CONGO-RDC)



CONTEXTE

L'instruction du projet de construction des voies d'accès Pont Route-Rail (PRR), dans une approche Partenariat Public Privé (PPP) s'articule autour : (i) d'une concession de travaux publics et de service public circonscrite au Pont (financement, construction, exploitation et entretien) et (ii) d'une Maîtrise d'ouvrage déléguée confiée aux concessionnaires en vue de la construction des infrastructures associées.

Le projet d'aménagement des voies d'accès s'intègre dans celui du pont route-rail sur le fleuve Congo et prend en compte les particularités multiples de l'ouvrage. En effet : (i) le futur pont constitue un lien entre deux agglomérations fortement urbanisées et en plein essor, (ii) le pont est entrevu sur une frontière entre deux pays qui, jusque-là, rencontrent des problèmes pour harmoniser et rationaliser leurs procédures en matière d'immigration et de douanes, (iii) le pont doit nécessairement être connecté aux réseaux routiers et ferroviaires arrivant à l'ouvrage dans les deux pays, et doit tenir compte des

perspectives de croissance des trafics, d'extension des deux grandes villes à relier par une liaison fixe (Kinshasa et Brazzaville) et d'aménagement des zones économiques spéciales dans les zones de Maluku en RDC et de Maloukou en RC.

DESCRIPTION DU PROJET

Le Pont Route-Rail entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo aura une longueur de 1.757 m. Le site de Maloukou Tréchet retenu pour l'implantation du PRR en RC est situé à 65 km de Brazzaville. Celui de Maluku, retenu en RDC, se situe à 87 km de Kinshasa.

Le projet est articulé autour de voies d'accès désignant: (i) à la rive droite du fleuve Congo (République du Congo), les voies reliant le Pont à la RN1 sur une longueur d'environ 3.200 m et (ii) en rive gauche (République Démocratique du Congo), les voies reliant le Pont à la RN43 sur une longueur de 6.800 m.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif sectoriel du projet est d'assurer la continuité du système de transport sur le corridor Tripoli-Windhoek et de contribuer

à l'intégration régionale en Afrique Centrale. Le projet vise, de façon spécifique, à créer une liaison routière permanente entre la RDC et la RC.

COÛT DU PROJET

Le coût total des accès routiers au PRR, hors taxes et droits de douanes, s'élève 71,86 millions d'euros. Le financement déjà mobilisé est de 10 millions d'euros. Le financement recherché est de 61,86 millions d'euros.

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce projet seront appréciés en rapport avec : (i) l'amélioration du niveau de service sur le corridor et l'accroissement du trafic et des échanges commerciaux entre les deux pays ; (ii) la réduction des coûts du transport et logistiques ; et (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines et de leur accès aux services sociaux de base.

ELIGIBILITE AU NEPAD

Il importe de rappeler que le projet du pont route-rail sur le fleuve Congo est retenu au nombre des opérations prioritaires du

PDCT-AC et constitue un des Projets Phares du NEPAD/PIDA. Il s'agit, en effet : (i) d'assurer la continuité du système de transport sur le corridor Tripoli-Windhoek dont la branche en Afrique centrale, constituée par la liaison Cameroun-Tchad-Congo-RDC, vise à relier Yaoundé, Libreville, Brazzaville et Kinshasa.

VIABILITE DU PROJET

L'analyse économique a été conduite à travers la méthode de l'analyse coûts-avantages, sur l'ensemble du projet du pont route-rail, en comparant la situation « avec projet » et la situation « sans projet » sur une période de 30 ans. La situation « sans projet » est la situation optimisée la plus probable en l'absence du projet à l'horizon considéré.

L'analyse des flux fait ressortir un taux de rentabilité interne de 18,10%. Le projet est donc économiquement rentable pour les deux pays concernés.